

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

21 novembre 2022

---

VISANT À ABOLIR LA CORRIDA : UN PETIT PAS POUR L'ANIMAL, UN GRAND PAS  
POUR L'HUMANITÉ - (N° 329)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

**AMENDEMENT**

N ° 270

présenté par  
M. Berteloot

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL**

**APRÈS L'ARTICLE UNIQUE, insérer l'article suivant:**

Une enquête nationale relative à l'impact économique et culturel auprès des communes pratiquant les courses de taureaux est diligentée.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Avant de décider une suppression brutale de la tauromachie, il convient de savoir précisément l'impact réel pour ses habitants et l'économie des communes pratiquant cette activité.

Une enquête nationale non-partisane permettrait un débat calme et apaisé quant à ce sujet sensible. Ainsi savoir précisément ce qu'entraînerait une interdiction de la corrida permettra de prendre une décision rationnelle et impartiale.